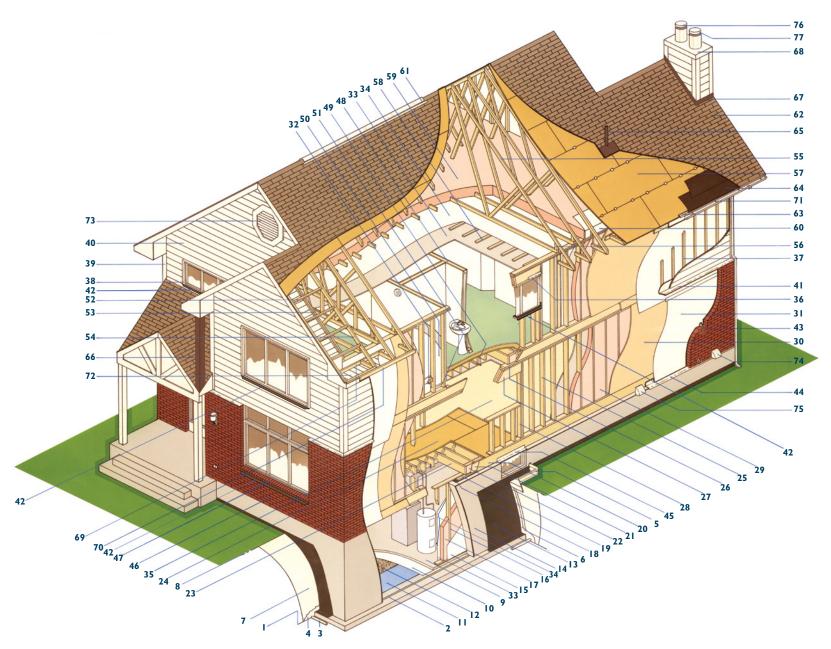
DÉTAILS DE CONSTRUCTION DE MAISON



Excavation et fondations

- Excavation d'au moins I 200 mm sous le niveau du sol, jamais moins que la limite de pénétration du gel
- 2 Semelle en béton de 200 x 450 mm, avec adent
- 3 Tuyau de drainage perforé périmétrique de 100 mm
- 4 Couche de 150 mm de pierre concassée, recouverte de géotextile
- 5 Puits de fenêtre de sous-sol, en acier galvanisé
- 6 Drain vertical jusqu'à la semelle
- 7 Remblai propre s'égouttant bien
- 8 Pente favorisant l'écoulement des eaux

Plancher de sous-sol

- 9 Dalle de plancher de 75 mm en béton
- 10 Protection contre l'humidité en polyéthylène de 0,15 mm
- II Isolant thermique en polystyrène extrudé de 38 x I 000 mm, RSI 1,3
- 12 Couche de 125 mm de pierre concassée

Mur de fondation et lisse d'assise

- 13 Matériaux bitumineux de protection contre l'humidité sur la face extérieure
- 14 Mur de fondation de 200 mm en béton coulé
- 15 Panneau d'isolant rigide de 25 mm (RSI 0,8), sur la face intérieure du mur de fondation
- 6 Ossature en poteaux de bois de 38 x 89 mm à entraxe de 600 mm
- 17 Isolant en matelas de fibre minérale de 89 mm, RSI 2, I
- 18 Joint d'étanchéité de la lisse d'assise en mousse à cellules fermées
- Lisse d'assise en bois de 38 x 89 mm fixée au mur de béton par des boulons d'ancrage de 12 mm à entraxe maximale de 2 400 mm

Plate-forme et solives

- 20 Panneau isolant rigide de 50 mm, RSI 1,7, sur la face extérieure de la solive de rive
- 21 Solive de rive de 38 x 235 mm en bois
- 22 Isolant en matelas de fibre minérale de 89 mm, RSI 2, I
- 23 Solives de plancher de 38 x 235 mm en bois, à entraxe de 400 mm avec entretoises croisées
- 24 Support de revêtement de sol de 15,5 mm, en contreplaqué bouveté

Ossature des murs extérieurs

- 25 Ossature en poteaux de bois de 38 x 140 mm à entraxe de 600 mm
- Sablières jumelées se chevauchant aux angles
- 27 Linteau double en bois, avec cavité à isoler
- 28 Poteaux jumelés ou potelets continus s'étendant de la sous-face de l'appui de fenêtre à la lisse basse
- 29 Isolant en matelas de fibre minérale de 140 mm, RSI 3,5
- 30 Revêtement intermédiaire en panneaux de copeaux orientés de 7,9 mm
- 31 Membrane d'étanchéité à l'air et aux intempéries en polyoléfine à rubaner et à sceller à tous les joints
- 32 Prises de courant et interrupteurs des murs extérieurs et des plafonds posés dans des boîtiers de plastique hermétiques

Revêtement de finition intérieure

- 33 Revêtement de finition intérieure des murs et plafonds en plaques de plâtre de 12,7 mm
- 34 Pare-Air/Pare-vapeur en polyéthylène de 0,15 mm, posé à chevauchement et scellé à tous les joints
- 35 Revêtement de sol (souple, moquette, parquet, ou carreaux céramiques)

Bardages et moulures

- 36 Larmier par-dessus la fenêtre
- 37 Fourrures de bois verticales de 19 x 64 mm, alignées sur les poteaux; lame d'air de 25 mm aux joints d'about
- 38 Moulure en « J » sous le soffite et autour de la moulure de la fenêtre
- 39 Moulure d'angle
- D Bardage préfini (panneau de fibres dur, bois, vinyle ou métal)
- 41 Solin de couronnement
- 42 Solin d'appui de fenêtre muni de talons (digues)

Brique

- 43 Agrafes de liaisonnement à entraxe de 400 x 600 mm
- 44 Solin
- 45 Linteau d'acier
- 46 Placage de brique
- 47 Appui en brique

Cloisons

- 48 Ossature des cloisons en poteaux de 38 x 89 mm
- 19 Solives de plancher jumelées supportant la cloison
- 50 Pare-vapeur en polyéthylène de 0,15 mm se prolongeant le long du mur extérieur et du plafond à l'intersection des cloisons
- 51 Scellement des trous de passage des fils électriques pratiqués dans les cloisons, à la jonction du mur extérieur

Ossature de toit et de plafond

- 52 Ossature de débord de toit en bois en forme d'échelle, constituée d'éléments de 38 x 89 mm
- 53 Fermes de bout de pignon préfabriquées et raccourcies pour recevoir l'ossature à échelle
- 54 Fermes préfabriquées
- 55 Fermes de toit préfabriquées à entraxe de 600 mm
- 6 La hauteur de pied des fermes de toit peut être modifiée pour tenir compte de l'isolant sans le comprimer
- 57 Support de couverture de 9,5 mm avec agrafes en « H »
- Fourrures de bois de 19 x 64 mm à entraxe de 400 mm
- Isolant en cellulose ou fibre minérale, à souffler, de 400 mm, RSI 7,0
- O Déflecteur fixé aux fermes de toit afin de maintenir une lame d'air de 63 mm

Revêtement de toit

- 61 Aérateur de faîte, en métal préfini
- 62 Couverture en bardeaux d'asphalte
- 63 Larmier métallique
- Protection de débord de toit composite autocollante appliquée sur la pente du toit sur au moins 900 mm et sur au moins 300 mm au-delà de la face intérieur des murs extérieurs
- 65 Colonne de ventilation de 100 mm en plastique avec garniture d'étanchéité en néoprène
- 66 Solin de noue en métal
- 67 Solin métallique de cheminée
- 68 Couronnement de cheminée en métal

Bordure de toit et soffite

- 69 Fourrures en bois de 38 x 89 mm pour la fixation des soffites
- 70 Bordure de toit en bois de 38 x 140 mm
- 71 Revêtement de bordure en aluminium préfini 72 Soffites perforés, avec moulure en « J » au mur
- 72 Soffites perfores, avec moulure en « J » au n 73 Aérateur de pignon

Ventilation et équipement mécanique

- 74 Bouche d'évacuation grillagée avec capuchon, raccordée au conduit isolé du système central d'évacuation de l'air ou du ventilateur récupérateur de chaleur
- 75 Prise d'alimentation en air grillagée avec capuchon, raccordée au conduit isolé du système central d'alimentation en air ou du ventilateur récupérateur de chaleur
- 76 Conduit de fumée isolé en acier inoxydable surmonté d'une mitre, raccordé au foyer préfabriqué hermétique, à dégagement nul
- 77 Conduit de fumée (du générateur) à double paroi en acier inoxydable muni d'une mitre



